



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 6 juin 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par téléconférence le 6 juin 2019 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé titulaire
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, Présidente
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé titulaire
- M. François MITTEAULT, membre permanent titulaire.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 23 mai 2019 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, sa compétence à statuer sur l'examen au cas par cas n°3088 relatif à la révision du PLU de la commune de Saint-Pair (Calvados), avant le 17 juillet 2019.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Corinne ETAIX